

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° : 2018 06 01

Séance du 20 juin 2018

Nombre de Membres : 29
Présents : 21
Votants : 25

Date de convocation : 14 juin 2018
Date de l'affichage : 14 juin 2018

OBJET : Eau et Paysages : Avenant n°1 au marché de travaux

Etaient présents :

**J-M. BUF, N. GUIHOT, C. MORMANN, M-F. GUIHO, J-L. POINTEAU, J. FLIPPOT, J-F. RICARD, M-J GUINEL, T. PLANTARD (BLAIN)
M. VERGER, G. DRENO, J. ETIENNE, C. ORJUBIN (BOUVRON)
E. CRUAUD, M-C. GUILLOSSOU, S. GASNIER, J. CLOUET (LA CHEVALLERAI)
N. OUDAERT, M. FREDUELLE-LECIRE, J. ARIZA, B. BRUNET (LE GÂVRE)**

Absents excusés : C. CAMELIN, R. SCHLADT (procuration à M. Plantard), C. VANSON, I. CHASSE, N. LANGLAIS (procuration à M. Gasnier) , F. BLANDIN (procuration à M. Clouet), C. MERCIER (procuration à M. Oudaert), M. BODINEAU.

Secrétaire de séance : M. Oudaert.

VU la délibération 2013 05 11 approuvant les actions d'intérêt métropolitain ;

VU la délibération 2013 05 12 approuvant l'adhésion du Pays de Blain au groupement de commande ainsi que la publication d'un appel public à la concurrence pour sélectionner des équipes de concepteurs admises à concourir à un dialogue compétitif en vue de l'attribution d'accords-cadres de maîtrise d'œuvre urbaine sur six sites opérationnels de la métropole ;

VU la délibération 2014 10 01 validant les choix de la commission d'appel d'offre Eau et Paysages et actant la participation du Pays de Blain au marché subséquent n°1 ;

VU la délibération 2016 04 03 relative à la mise en œuvre opérationnelle de l'action métropolitaine Eau et Paysages ;

VU la délibération 2017 09 16, rendue exécutoire le 28 septembre 2017, validant la réalisation de la liaison cyclables Bouvron – Blain – Le Gâvre ;

VU la délibération 2018 04 08, rendu exécutoire le 9 mai 2018, et attribuant les lots du marché de travaux ;

CONSIDERANT la présentation de M. Nicolas OUDAERT, et notamment les éléments du diagnostic réalisé par le CEREMA sur l'ouvrage ;

CONSIDERANT la proposition financière du titulaire du lot 2 : Bois Loisirs Création ;

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20180620-D2018-06-01-TOU-DE
Date de télétransmission : 27/06/2018
Date de réception préfecture : 27/06/2018

CONSIDERANT que l'avenant proposé, d'un montant de 15 254.83 € HT, représente 10.38% du montant du lot concerné ;

CONSIDERANT que cela ne modifie pas le plan de financement acté au conseil communautaire du 25 avril 2018 ;

Après en avoir débattu, le conseil communautaire décide de :

- **Approuver** la proposition d'avenant n°1 avec l'entreprise Bois Loisirs Création ;
- **Autoriser** Monsieur le Président à signer l'avenant correspondant.

Unanimité.

Affichage le : 26 juin 2018

Extrait certifié conforme
BLAIN, le 21 juin 2018

Le Président

Gérard DRENO



Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20180620-D2018-06-01-TOU-DE
Date de télétransmission : 27/06/2018
Date de réception préfecture : 27/06/2018